



Depuis le 18 juillet 2017, les agents du Trésor et des impôts observent un sit-in de 8h à 14h à l'appel du Syndicat national des agents des impôts et du domaine (SNAID) et du Syndicat autonome des travailleurs du Trésor du Burkina (SATB). Dans cette interview, le directeur général du Trésor et de la Comptabilité publique, Abraham Ouattara, explique que la répartition du fonds commun est bien le seul point d'achoppement.

Sidwaya (S.): Comment réagissez-vous au sit-in observé depuis le 18 juillet 2017 par les agents du Trésor ?

Abraham Ouattara (A.O.) : C'est vrai que depuis le lundi 18 juillet, le Syndicat autonome des agents du trésor du Burkina (SATB) a appelé ses militants à un sit-in. C'est une situation qu'on ne peut que regretter et déplorer, quand on voit les raisons pour lesquelles tout ce mouvement est créé. Il s'agit juste d'une petite question interne, relative à la relecture d'un arrêté portant modalité de répartition du fonds commun des agents du Trésor. Le gouvernement nous a demandé d'aller nous asseoir pour élaborer un texte. Le SATB est venu avec un projet de texte et il se montre inflexible quant à tout aménagement.

Pourtant, nous avons mis en place des commissions de réflexion. A un certain moment, le SATB a boudé les travaux et s'est retiré. Nous sommes restés dans cette situation durant une semaine à 10 jours et cela s'est terminé par des lettres, accusant les responsables d'être à

Écrit par Sidwaya

Jeudi, 20 Juillet 2017 10:45 - Mis à jour Jeudi, 20 Juillet 2017 10:49

l'origine du blocage. Du reste, en tant que responsable, nous n'avons jamais clos les travaux. Au contraire, nous les invitons encore à reprendre le fil des discussions pour élaborer ensemble un projet de texte. Nous sommes là et nous les attendons pendant qu'ils sont dans la rue. C'est vraiment un arrêt de travail de trop. C'est un sit-in sans valeur ajoutée et qui ne s'explique pas.

S. : Le syndicat vous reproche de lui faire un mauvais procès en « l'accusant » de se focaliser sur le fonds commun alors que « dans le » même temps, aucun des points ayant fait l'objet d'accord n'a « connu un début de résolution. Est-ce la vérité ?

A.O. : La relecture de l'arrêté portant fonds commun est bien le seul point de non accord du protocole d'accord. S'ils sont dehors, c'est pour cette question de fonds commun. Le protocole d'accord porte sur 19 points. Il a été mis en place un comité de suivi de ce protocole, présidé par un conseiller technique du ministre en charge des finances et des membres du syndicat. Le comité a été mis en place le 15 juin 2017. Il a tenu des réunions et à aucun moment, il n'a été question de mise en œuvre des points qui n'avancent pas. Cela est complètement nouveau. La vérité est que le protocole d'accord avait dit qu'à l'échéance du 30 juin 2017, le texte portant répartition du fonds commun devrait être relu. Il s'agit d'un consensus à trouver entre des parties.

Comme c'est un texte administratif, quelques personnes ne peuvent pas le rédiger et exiger que l'administration acquiesce à toutes leurs propositions. Des discussions pour la relecture ont été ouvertes et à plusieurs reprises, le SATB a déserté les travaux, estimant qu'il va aller poursuivre les discussions à un autre niveau. Le fonds commun du Trésor bénéficie à près de 2000 personnes. Donc quand une corporation fait des propositions, nous avons la responsabilité de nous assurer que ce texte fait l'objet d'un consensus, ou du moins, prend en compte les préoccupations des uns et des autres. Toutefois, là où il y a eu le désaccord, c'est notre proposition d'élargir les discussions, en consultant le maximum de personnes concernées.

S. : Qu'est ce qui pose problème dans le projet d'arrêté que le SATB a soumis à l'administration du Trésor ?

A.O. : Comme je l'ai déjà dit, les bénéficiaires du fonds commun sont au nombre de 2000 et lorsque l'on rédige un document, il faut s'assurer qu'il a fait l'objet de concertations élargies, que les gens connaissent son contenu et qu'ils y adhèrent. Au niveau de l'administration, nous avons voulu prendre ces précautions. Nous nous sommes rendu compte qu'en dehors d'une équipe restreinte, la majorité des agents du Trésor n'avaient même pas connaissance du texte élaboré par le SATB et soumis à l'administration. En plus de cela, le projet de texte du SATB pose beaucoup de problèmes entre les personnes bénéficiaires. Il introduit des notions que certains agents qualifient de ségrégationnistes. A titre illustratif, l'idée de deux masses pose problème. Dans leur proposition, il y a une à partager à l'ensemble du personnel et l'autre à une certaine catégorie d'agents, ou celle de la répartition en fonction de la date de prise de service pour des gens qui ont le même profil administratif. Le fonds commun a toujours existé, mais il y avait une masse unique qui était liquidé à 100%. 70% était réparti aux agents du Trésor, 12% bénéficiait au fonds d'équipement du Trésor et 18% au fonds d'équipement des Finances. Avec les discussions qui ont eu lieu en mai, le gouvernement a consenti à allouer tous les 100% aux agents du Trésor. Justement, le SATB souhaite que cette masse à partager soit scindée en deux : 30% d'une part et 70% de l'autre. Nous disons qu'il y a une ségrégation. Il faut que la masse à partager soit unique. Cela dit, nous sommes d'avis que les agents n'ont pas le même profil académique, qu'ils ne sont pas soumis aux mêmes contraintes et que la matière trésor public a des éléments de spécificité. Pour nous, toutes ces spécificités peuvent être exprimées à l'intérieur d'une masse unique. Du reste, ces propositions ont été faites au SATB qui les a rejetées. Plus tard, il y a eu un groupe de médiation présidé par le SG du ministère qui a fait d'autres propositions tendant à rapprocher la position de l'administration et celle du syndicat. Mais elles ont également été rejetées par le SATB. Le comité en a fait de même pour le SNAID qui les a aussi rejetées.

S. : Quel appel avez-vous à lancer aux travailleurs en sit-in ?

A.O. : Il y a beaucoup de faux qui se raconte. Pour une question aussi minime, l'on n'avait pas besoin d'autant de tapages ni de déserrer les bureaux. Je suis heureux quand même de dire que l'administration du Trésor fonctionne. Nous fonctionnons comme un réseau et un quart du personnel n'observe pas le sit-in et certains guichets sont ouverts. Je demande à tous les agents du Trésor qui sont de bonne foi, d'écouter le langage de la raison et de revenir vers l'administration pour que nous puissions discuter autour de ces questions qui sont purement

«C'est un sit-in sans valeur ajoutée», selon le DG du Trésor, Abraham Ouattara

Écrit par Sidwaya

Jeudi, 20 Juillet 2017 10:45 - Mis à jour Jeudi, 20 Juillet 2017 10:49

internes. Il ne s'agit plus d'une question pour laquelle il faut que le gouvernement aille rédiger un arrêté pour nous.

Nous perdons du temps inutilement et nous mettons plutôt en difficulté l'économie du pays. Le gouvernement a consenti des efforts pour nous donner des éléments de motivations. Et si pour des questions de répartition, il faut prendre en otage tout le fonctionnement de l'administration financière, c'est vraiment dommage. Nous réaffirmons que c'est le syndicat qui a quitté la table des négociations. Nous souhaitons que tout le monde revienne à des dispositions d'esprit responsable.

Propos recueillis par Nadège YE

Sidwaya